

V. *Paris*. On a publié une Ordonnance, ou Règlement du Conseil de Guerre, par lequel seize Régimens de Cavalerie doivent être augmentés jusqu'à 12. Compagnies chacun, de 9. dont ils étoient composés; & tous les autres Régimens, seront au contraire réduits chacun à 8. Compagnies : lesquelles ne seront plus à l'avenir que de 45. hommes, au lieu de 50., & des cinq hommes réduits par Compagnie, on formera dix nouvelles Compagnies pour rendre les Régimens complets, de sorte qu'il n'y aura dans ces Troupes aucune augmentation ni réduction ; & les dix Capitaines Reformés par la réduction, seront mis à la tête des nouvelles Compagnies. Le 30. Janvier le Duc de Lorraine alla de *Paris* à *Versailles*, & eut l'honneur de saluer L. M. étant présenté par le Duc d'Orléans : Ce Prince revint le même jour en cette Ville, où S. A. R. a reçu tous les honneurs dûs à un Prince de son rang, & y a été regalé de plusieurs fêtes très superbes : le 15. ce Prince en partit pour retourner dans ses Etats, après avoir visité les environs de cette Capitale, les Maisons Royales, & tout ce qui étoit digne de sa curiosité, & S. A. R. fit avant son départ de grandes largesses tant à ceux de la maison du Duc d'Orléans, que partout ailleurs où elle a été.

VI. Les Docteurs de la Faculté de *Sorbonne* ayant tenu leur Assemblée ordinaire le premier Fevrier, declarerent le Docteur Girardin déchû de son droit de ne plus assister aux Assemblées de la *Sorbonne*, à moins que dans dix jours il ne revoke ce qu'il avoit avancé d'injurieux à la Faculté, dans l'Assemblée précédente. Cette même Faculté se donne aussi bien des mouvemens pour faire changer de sentimens aux Docteurs Appellans de la Constitution *Unigenitus*, & quelques-uns, l'ont même déjà accepté : cependant le Parlement de cette Capitale
devoit